

Réf: Dossier N° 141982

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIK CHALLENGES »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 185,
Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK CHALLENGES »

Objet : • EDITION,

• EVENEMENTIEL

,
• PRODUITS D'AFRIQUE ET DIVERS PRESTATIONS,

- l'acquisition, la location et la vente de biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO DOKUI, Lot 185, Ilot 13

Dirigeant(s) : M BAMBA MAFOUMGBE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08426 du 16/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42311/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

